

Délibération n°2019-03-02a

Réf. Nomenclature « Actes » : 753

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Attribution des aides financières aux entreprises : M. André Chancel – boulangerie à Bort-les-Orgues

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	51
Pouvoirs	26
Votants	77

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 17 juin 2019 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Meymac.

**Serge Guillaume** est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :

<b>Claude Bauvy</b>	à	Pierre Chevalier	<b>Jean-Marc Bodin</b>	à	Gérard Vinsot
<b>Jean-Paul Bourre</b>	à	Martine Leclerc	<b>Laurence Boyer</b>	à	Philippe Roche
<b>Eric Cheminade</b>	à	Nathalie Delcouderc	<b>Daniel Couderc</b>	à	Gérard Arnaud
<b>Danielle Coulaud</b>	à	Pascal Montigny	<b>Sandra Delibit</b>	à	Marilou Padilla-Ratelade
<b>Philippe Exposito</b>	à	Nicole Berthon	<b>Frédérique Fraysse</b>	à	Tony Cornelissen
<b>Robert Gantheil</b>	à	Jean Stöhr	<b>Henri Granet</b>	à	Jean-Marc Michelon
<b>Alain Gueguen</b>	à	Francis Roques	<b>Dominique Guillaume</b>	à	Philippe Brugère
<b>Mady Junisson</b>	à	Christophe Arfeuillère	<b>Michel Lacrocq</b>	à	Guy Faugeron
<b>Catherine Lartigaut</b>	à	André Alanore	<b>Jean-François Loge</b>	à	Pierre Coutaud
<b>Dominique Miermont</b>	à	Serge Guillaume	<b>Philippe Pelat</b>	à	Michel Pesteil
<b>Serge Peyraud</b>	à	Daniel Escurat	<b>Daniel Poigneau</b>	à	Jean-Pierre Guitard
<b>Bernard Rouge</b>	à	Jean-François Michon	<b>Gérard Rougier</b>	à	Stéphane Brindel
<b>Jean-Marc Sauviat</b>	à	Michel Buche	<b>Jean Valade</b>	à	Jérôme Valade

- Élus représentés par leur suppléant :

Eric Bossaert (David Vidal) ; Michel Bourzat (Raymonde Fayette) ; Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich) ; Cécile Martin (Valérie Lamour) ; Didier Pénéoux (Gérard Loche) ; Joël Pradel (Jacqueline Cornelissen).

- Élus absents et non-représentés :

Véronique Bénazet ; Jean-Pierre Bodeveix ; Robert Bredèche ; Michèle Chastagner ; Bernard Couzelas ; Alain Fonfrede ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Baptiste Galland ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Thierry Guinot ; Bernard Maupomé ; Daniel Mazière ; Christiane Monteil ; Gérard Moratille ; Marie-Hélène Pommier ; Sylvie Prabonneau ; Jean-Pierre Saugeras ; Valérie Serrurier ; Jean-Michel Taudin ; Gérard Vinsot ; Jeannine Vivier.

## Délibération n°2019-03-02a



Envoyé en préfecture le 01/07/2019  
 Reçu en préfecture le 01/07/2019  
 Affiché le   
 ID : 019-200066744-20190627-201903021-DE

## Références :

- Délibération du 12 avril 2018 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises
- Procès-verbal du comité d'agrément du 07 juin 2019

Le comité d'agrément « Commerce/Service » s'est réuni le 7 juin afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » et des dispositifs :

- Action 8.1. Créa Commerce
- Action 8.3. Maintien, modernisation et développement du commerce et des services
- Action 8.4 Amélioration du linéaire commercial

Le comité d'agrément, composé d'élus, de techniciens et des chambres consulaires propose de subventionner **M. Chancel** pour la modernisation d'une boulangerie à Bort-les-Orgues.

Nature	Montant attribué
Aide à la modernisation	2 947,83 €
	<b>2 947,83 €</b>

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité pour, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 2 947,83 € dans le cadre du dispositif Créa Commerce.

A l'unanimité	
Votants	77
Pour	77
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Meymac, le 27 juin 2019

Le président,  
Pierre Chevalier

